

<https://gresea.be/Gilets-jaunes-et-violences-de-classe>

Gresea Échos n°109, mars 2022

Gilets jaunes et violences de classe

Le 04/04/2022, par [Anne Dufresne](#), [Corinne Gobin](#) , 15543 signes

[Mouvements sociaux](#)

Le nouveau Gresea Échos s'intéresse à la violence de classe —physique, politique et judiciaire— exercée à l'encontre des Gilets jaunes et interroge sa légitimité.



Édito

Gilets jaunes, violences de classe et violences d'État *Anne Dufresne et Corinne Gobin*

Dans ce *Gresea Échos*, nous nous proposons de revenir sur l'impressionnante mobilisation sociale du mouvement des Gilets jaunes (GJ), qui a marqué l'actualité, fin 2018 et 2019. Elle se situe en France, mais aussi en Belgique ou à l'île de la Réunion, même si dans ces deux derniers cas, la durée du mouvement a été plus courte. Beaucoup d'encre a coulé pour expliquer les raisons, les dynamiques et les spécificités de ce mouvement populaire face aux modes de gouvernement de la France de Macron.

Cependant, très peu d'auteurs ont intégré le fait qu'une même dynamique – celle d'une opposition démocratique aux autorités politiques – s'est déroulée en même temps dans des pays distincts. Ceci permet de proposer des explications qui, détachées du seul contexte de la France, repositionnent le mouvement des Gilets jaunes dans des processus de transformation des réalités politiques beaucoup plus larges.

Une violence politique illégitime

Nous nous concentrons ici sur une seule observation, celle de la violence politique exercée durant ces mobilisations. Nous renversons le regard. Alors que les Gilets jaunes furent largement présentés dans les médias comme une bande de « casseurs », voire d'« assassins », nous interrogeons ici au contraire la légitimité de l'exercice de la violence d'un État à l'encontre d'une partie de ses citoyens qui exerce de facto un de leurs droits fondamentaux : manifester et faire entendre ses désaccords politiques. Il ne s'agit pas de nier que divers dégâts matériels ont bien eu lieu au cours de certaines mobilisations, mais plutôt, d'appliquer une autre grille de lecture sur ces microévénements pour revenir à l'essentiel.

Si l'exercice de la démocratie a banalisé l'idée de la nécessité « d'une violence légitime et proportionnée » afin que l'État protège un ordre public social au bénéfice de tous, la thèse principale développée dans ce numéro est que cette « légitimité » de la violence de l'État est de moins en moins évidente.

Quarante ans de diffusion du néolibéralisme comme doctrine de gouvernement, quels que soient les partis au pouvoir, ont fortement érodé les pratiques démocratiques des autorités politiques. Rappelons ici que c'est la mise en place d'États sociaux de redistribution plus égalitaire des richesses, qui avait constitué le socle de la politique de refondation de la démocratie en Europe occidentale en 1944-1945. Ce déploiement démocratique était né, d'une part, d'un état particulier des rapports de force entre les classes supérieures et le reste de la société : la volonté large d'effacer les horreurs nazies, le profil bas du patronat qui avait collaboré avec les forces d'occupation, la peur de la révolution communiste avec l'attrait pour l'URSS ou via les multiples tensions sociales dans un contexte de reconstruction accélérée des économies et, d'autre part, de la généralisation des amorces d'institutions distributives testées durant l'entre-deux-guerres : les politiques fiscales de captation de « surplus » de profits, le renforcement des missions de services publics ou la mise en place de systèmes de sécurité et de protection sociales à visée universelle. Tout ceci a été invalidé par les politiques néolibérales depuis le milieu des années 1970.

Qui violente qui ?

Quand il pleut dans des écoles ou des musées, car les directions n'ont pas assez de moyens pour refaire la toiture ? Quand les trains surchargés n'arrivent plus à l'heure ou n'arrivent plus, car ils ont été supprimés ? Quand les jeunes restent indéfiniment dépendants financièrement de la famille et/ou qu'ils galèrent dans de « l'auto-entrepreneuriat », car il n'y a rien d'autre comme travail possible ? Quand travailler à plein temps (même à deux pleins temps) ne suffit plus à payer les factures ? Quand les personnes malades et invalides de longue durée sont forcées au travail pour « mériter » leurs faibles allocations sociales ? Qui violente qui ?

À un moment donné historique, sous les pressions de l'action du mouvement ouvrier (lutte pour le suffrage universel, droit à s'organiser, droit de grève, diffusion de pratiques

alternatives au capitalisme...), les États d'Europe occidentale s'étaient constitués comme démocratie. Celle-ci a cependant profondément été modifiée par le néolibéralisme, cette forme contemporaine de remise en force, de remise en rapport de force du capitalisme.

Aujourd'hui, la plupart des États – et les pouvoirs politiques qui y sont associés, comme les partis et, dans une certaine mesure, les directions syndicales – sont devenus des acteurs clés de la mondialisation néolibérale. L'État néolibéral renverse la priorité des intérêts à défendre : il fait disparaître les références à l'amélioration permanente des conditions de travail et d'existence de la population, et place comme objectif principal la compétitivité économique, c'est-à-dire la valorisation maximale de la propriété capitaliste.

« They don't care about us », le slogan qui circule dans l'espace politique mondial, et dans l'espace européen depuis le mouvement des Indignés et le déploiement des politiques d'austérité par l'Union européenne, est représentatif de cette violence suprême : la grande masse n'est plus considérée par l'État comme une masse de citoyens à laquelle des droits sont attribués. Ceux-ci sont devenus des « surnuméraires », des « catégories cibles » ou « du capital humain à activer »...

L'État contre le peuple

Cette violence doit alors être analysée en termes de « violence de classe » des appareils étatiques contre les classes populaires et laborieuses, soit les classes travailleuses. C'est depuis longtemps le cas dans la plupart des pays du monde. La mondialisation a simplement étendu cette réalité d'États autoritaires contre leur population à tous les États du monde. L'Europe ne fait plus exception.

En 2018 et 2019, lors des multiples actes de manifestation du samedi, la violence inédite du pouvoir politique français à l'encontre des Gilets jaunes ne peut s'expliquer que par une volonté de continuer à invisibiliser la violence quotidienne et ordinaire qui s'exerce à travers le néolibéralisme. Cet ordre politique et économique bien déterminé désocialise depuis 40 ans l'ensemble des droits sociaux pour réorienter les ressources publiques et collectives vers l'accumulation financière capitaliste.

Les répressions policières, judiciaires et législatives ont été les éléments les plus évidents de la violence du pouvoir à l'encontre des GJ. Mais, il ne faut pas oublier que l'origine de ce mouvement s'inscrit dans la dénonciation d'une violence préalable, celle de politiques gouvernementales devenues ordinaires qui banalisent la « dépossession sociale » et la « dépossession politique ». En 40 ans, le néolibéralisme est devenu un ordre moral dans lequel n'existe plus que de « bons » ou de « mauvais » comportements, un ordre profondément dépolitisé où ceux qui sont « contre » sont à punir .

Dans le premier article, les auteures Carole Yerochewski et Fanny Theurillat-Cloutier utilisent une focale très large. Elles montrent que le mouvement des GJ rejoint nombre de contestations politiques dans le reste du monde face à un système capitaliste en crise de légitimité et devant recourir à une répression marquée. L'analyse en termes de « système-monde » met en lumière la violence des pratiques d'accumulation par dépossession au détriment de classes travailleuses appauvries, que ce soit en Belgique, en France ou dans le Sud global. Les GJ participent ainsi à une recomposition des luttes de travailleurs et à une quête d'approfondissement de la démocratie.

Le deuxième article d'Anne Dufresne et Corinne Gobin met en exergue le travail opéré par le néolibéralisme dans la dépolitisation de la société et ses conséquences sur le plan démocratique dans le cadre particulier de l'Union européenne. Constitué en doctrine et programme de gouvernement sous un mode hégémonique, le néolibéralisme évacue toute dynamique politique d'opposition. Il se constitue sur le fondement d'une unique rationalité – la seule possible – qui doit innover l'ensemble des rapports sociaux : la rationalité du marché de libre concurrence. Ce qui s'y oppose ne peut l'être sous l'angle d'une opposition politique qui viendrait opposer une autre logique de fonctionnement sociétal, remettant en cause la légitimité du marché compétitif. Tout rapport social est appréhendé uniquement sous un angle moral et donc binaire : ce qui est adéquat pour un bon fonctionnement de ce nouvel ordre mondial s'oppose à ce qui est inadéquat ; ce qui est bien à ce qui est mal.

Dans ces conditions, le débat politique devient impossible et la question au cœur de la construction démocratique – l'égalité politique et socioéconomique – ne peut plus s'exprimer. Le salaire, par exemple, ne peut plus faire objet de négociation ni de délibération politique. Il ne s'agit plus d'un « droit », mais d'un « handicap » à réduire, car il grève le fonctionnement de l'économie. Les Gilets jaunes, en tant que mouvement social, sont le résultat de quatre décennies de délégitimation des droits au salaire et à la sécurité sociale, de déréglementation dans la stabilité des conditions et de la durée du travail et de délégitimation de l'État social de services publics. La violence de classe, au cœur de la domination capitaliste, correspond à la délégitimation de la socialisation des richesses. Elle impose dès lors la soumission des classes populaires et des petites classes moyennes à cet appauvrissement.

Le troisième article écrit par Othman Farraï fait état du bilan de la violence à l'égard des manifestants français du samedi sur trois terrains : la violence policière, la répression judiciaire (notamment, des peines de prison en comparution immédiate ou la suspension du droit de manifester) et la répression politique (« loi anticasseurs »). Il s'appuie notamment sur les sources provenant du dispositif de récolte de preuves réalisé par le journaliste David Dufresne .

L'utilisation d'armes militaires à l'encontre de simples manifestants qui a entraîné des dommages corporels invalidants de façon définitive (œil et membres arrachés) ainsi que l'emprisonnement pour avoir manifesté sont les expressions les plus visibles de la violence d'État exercée sur ce mouvement. Elles ne sont pas les seules ; des éléments plus « symboliques » et /ou « plus structurels » de violence, et surtout leur juxtaposition, nous invitent à recadrer nos analyses et à prendre acte de l'écart grandissant entre la violence d'un ordre public démocratique qui serait légitime et une violence de classe exercée par l'appareil de pouvoir des classes sociales dominantes dont le seul objectif est de renforcer les processus de domination sur les classes sociales travailleuses.

Sommaire

[Éditorial : Gilets jaunes, violences de classes, violence d'État](#)

Anne Dufresne, Corinne Gobin

« Sans voix » peut-être mais pas « sans classe » !

Fanny Theurillat-Cloutier, Carole Yerochewski

Union européenne et violences néolibérales
Les Gilets Jaunes comme dissidence intolérée et intolérable
Anne Dufresne, Corinne Gobin

Violence légitime et répression d'État
Othman Farraï